Notre monde a fortement évolué au cours des dernières décennies: il est davantage globalisé, dynamique et tout est devenu plus éphémère. Par rapport à cette évolution, le système de milice suisse – en particulier pour l'exécutif au niveau communal – reflète une image encore très traditionnelle. Les membres de l'exécutif communal se rencontrent hebdomadairement pour des séances et apposent leur visa sur des factures et contrats dans les bureaux de l'administration communale. L'obligation de s'engager pour une législature de quatre avec en prime des séances périodiques constitue souvent un frein à la carrière professionnelle. De ce fait, il est quasiment impossible d'effectuer un semestre d'études et des séjours de travail à l'étranger. Etant donné que les voyages à l'étranger ne sont pas «planifiables», on renonce en cas de doute d'emblée à poser sa candidature pour une fonction au sein du conseil communal. Cela étant, une présence physique une fois par semaine dans la commune ne serait même pas nécessaire pour exercer une fonction de manière consciencieuse. Les activités au sein d'un organe exécutif au niveau communal doivent être compatibles avec le monde du travail aujourd'hui globalisé. Pour ce faire et concrètement, deux mesures doivent être mises en œuvre. Premièrement la signature électronique doit être introduite de manière systématique. Cela éviterait aux personnes concernées de se rendre une fois par semaine dans les bureaux de l'administration communale. De ce fait, les factures et contrats pourraient être visés depuis le lieu de domicile ou n'importe où dans le monde. Deuxièmement, les séances ne devraient plus avoir lieu forcément sur place, mais de manière virtuelle. Ainsi, les séances fixées en début de soirée pourraient être mieux combinées avec un emploi à temps complet et même les voyages à l'étranger ne constitueraient plus un handicap. Sur le plan légal, cette solution peut être mise en œuvre aujourd'hui déjà. On manque souvent de know-how dans les communes. Dans un premier temps, la numérisation engendre certes toujours des charges supplémentaires. La mise en œuvre des mesures par la commune doit par conséquent être simplifiée. Il convient de noter que l'Association des Communes Suisses et les associations économiques pourraient fournir un soutien actif et aller au-devant des communes. Les aides correspondantes et instructions pourraient être rendues accessibles en ligne. Description complète (en allemand)

http://www.milizsystem.ch/milizsystem-fr/jahr-der-milizarbeit/projekte/posts/milizprinzip-ins-21-jahrhundert-katapultieren.php